

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mai 2025

Le Conseil municipal, convoqué le 5 mai 2025 avec l'ordre du jour suivant :

1. Barnum par la région Auvergne Rhône Alpes
2. Dénomination des nouvelles voies et attribution de nouveaux numéros aux maisons existantes
3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 16 mai à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM, Colette NARDIN, Christian CAILLET, Séverine VENOUIL, Yves DUROUX

Absents excusés : Leïla ESTEVE, JOUVE Jean-Charles, Christelle DUPLAN

Yves DUROUX est choisi comme secrétaire de séance.

1. Demande de barnum auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes

M. le Maire indique au Conseil Municipal que M Claude AURIAS Conseiller Régional nous a informé d'un dispositif permettant aux communes d'obtenir un barnum à mettre à disposition des associations de la commune.

Les différentes associations de la commune, ayant manifesté le souhait de pouvoir bénéficier d'un barnum de la région, Monsieur le maire propose au conseil de faire la demande auprès des services de la Région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser M. le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document, et à accomplir toutes démarches de nature à exécuter la présente décision.

2. Dénomination des voies nouvelles

Monsieur le maire rappelle aux élus la délibération du 3 février 2012 pour la mise en place de la dénomination des voies et la délibération du 6 novembre 2020 créant deux nouvelles voies.

Il est nécessaire de mettre à jour la numérotation postale suite à la création de nouvelles adresses :

- 260 Chemin du Ponson
- 2625 Route des Pignes
- 3115 Route des Pignes
- 3135 Route des Pignes
- 80 Chemin du Prieuré
- 1305 Route des Lombards
- 2415 Route des Lombards
- 2420 Route des Lombards
- 5215 Route de Montélimar
- 5260 Route de Montélimar
- 5395 Route de Montélimar
- 1015 Route des Romayon
- 1065 Route des Romayon
- 235 Chemin du Jas
- 2880 Chemin de Rochefort

Le maire soumet au conseil, pour approbation, la proposition des nouveaux numéros.

Le conseil municipal, après examen de la liste des numéros, et après en avoir délibéré :

- Valide l'ajout des nouveaux numéros des voies de la commune de La Répara-Auriples
- Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

3 Marché public : travaux voirie route de Labri

Début de la consultation des entreprises sur la plateforme lundi 19 mai fin de la consultation le vendredi 27 juin,

Le conseil municipal pourra choisir les entreprises retenues le vendredi 4 juillet, après analyse des offres par le cabinet LO-VRD en charge de l'étude.

Le début des travaux est prévu pour le mois de septembre, La durée des travaux est estimée à environ 2 mois.

7 : Questions diverses

- a) devis pour l'entretien de la voirie 2025 : 3 entreprises ont été consultées : Liotard, SCR et SORODI. Le conseil municipal choisit l'entreprise LIOTARD pour faire les travaux de voirie 2025.
- b) Plancher de la mairie : il a été étayé. Le conseil municipal décide de demander à Jacques RESSY de réaliser un projet des travaux à réaliser.
- c) La salle de bain de l'appartement de la mairie a des infiltrations d'eau. Une partie du plancher est abîmé. Un expert de l'assurance du locataire va venir.
- d) L'épaveuse a été passée sur les bordures des chemins communaux.
- e) Réunion publique de la CCVD et du Syndicat départemental d'irrigation : stockage d'eau sur 10 hectares. Stockage d'eau hivernale, qui serait remplie par le réseau avec de l'eau de la Drôme. Le site doit être proche des réseaux d'irrigation
- f) PLUi : Remarques de la DDT suite à la consultation des PPA : demande si le conseil souhaite conserver tous les changements de destination.
- g) Repas du conseil 6 juin 2025 ou 20 juin
- h) 14 juillet 2025 à 11h30 discours et apéritif républicain

La séance est levée à 21h45

Prochain conseil le vendredi 4 juillet